



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

Provisoire

8745^e séance

Jeudi 12 mars 2020, à 10 h 15

New York

Président : M. Zhang Jun (Chine)

Membres :

Afrique du Sud	M. Mabhongo
Allemagne	M. Schulz
Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
Estonie	M. Jürgenson
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Craft
Fédération de Russie	M. Safronkov
France	M ^{me} Gueguen
Indonésie	M. Syihab
Niger	M. Aougi
République dominicaine	M. Singer Weisinger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce
Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} King
Tunisie	M. Ben Lagha
Viet Nam	M. Dang

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes appelées à présenter un exposé à participer à la présente séance : M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Ramesh Rajasingham, Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires et Coordonnateur adjoint par intérim des secours d'urgence.

M. Griffiths participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Amman (Jordanie).

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Je vous remercie beaucoup, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de faire un exposé au Conseil de sécurité. Lors de mon dernier exposé (voir S/PV.8725), j'avais appelé l'attention sur le fait que la situation militaire au Yémen était devenue de plus en plus désastreuse. Aujourd'hui, je constate que le pays se trouve à un moment critique. Les parties au conflit vont soit conduire le Yémen vers une désescalade et la reprise du processus politique, soit, je le crains, vers plus de violence et de souffrances, ce qui rendra le chemin vers la table des négociations plus ardu.

L'escalade militaire la plus alarmante a eu lieu à Jaouf, une province située à l'est de Sanaa. Je suis vivement préoccupé par les raisons de ces escalades et par les répercussions de la violence sur la population de Jaouf. Des milliers de familles ont été déplacées par les combats récents, comme M. Rajasingham nous le dira probablement, et elles ont un besoin critique d'abris et d'assistance.

Cette escalade pourrait déclencher des conflits dans d'autres provinces et entraîner le Yémen dans un nouveau cycle de violence irresponsable. Cela aurait des conséquences humanitaires et politiques

dévastatrices. Cela mettrait gravement en danger les civils et retarderait le processus politique tant attendu et indispensable visant à mettre définitivement un terme à cette guerre. Par conséquent, les parties doivent faire preuve de la plus grande retenue pour éviter une issue aussi terrible. Il est impératif qu'elles respectent leurs obligations au titre du droit international humanitaire. Les attaques aveugles contre des civils ou des biens civils sont illégales et répréhensibles.

La semaine dernière, je me suis rendu au Yémen pour souligner la nécessité d'arrêter les hostilités. À Mareb, je me suis entretenu avec des représentants du gouvernement local, des partis politiques, des chefs de tribus, des figures de la société civile, y compris des femmes et des jeunes, et des personnes déplacées par le conflit. Je tiens, par l'intermédiaire du Conseil, à remercier le Gouverneur de cette province, M. Al-Arada, pour toute l'aide qu'il m'a apportée ce jour-là et pour son hospitalité. Tous ceux que j'ai rencontrés m'ont fait part de leurs préoccupations au sujet de l'escalade militaire et des problèmes humanitaires, et je les ai assurés de la détermination de mon bureau à appuyer la paix au Yémen. J'ai entendu les habitants de Mareb exprimer leur ferme désir de paix, mais pas une paix qui serait dictée par une position de domination militaire.

À Sanaa, dont je reviens tout juste, j'ai également évoqué la nécessité d'un arrêt des combats dans la province de Mareb. J'ai rencontré des représentants des tribus de Mareb et des figures communautaires vivant à Sanaa pour recueillir leurs vues et leurs préoccupations concernant le conflit à Mareb. Pour être très clair - je tiens à l'être - rien ne justifie une escalade militaire à Mareb. Mareb ne doit pas devenir le prochain épice de conflit au Yémen.

Dans la province de Hodeïda, les affrontements se poursuivent, en particulier dans la ville même de Hodeïda et dans la partie sud de la province, et les pertes civiles sont, hélas, en hausse. L'évolution de la situation depuis l'incident très inquiétant et même tragique survenu au niveau du poste d'observation conjoint de la ville de Hodeïda menace de remettre en cause le mécanisme de désescalade mis en place et les réalisations du Comité de coordination du redéploiement. Sous le commandement de mon collègue le général Guha, la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH), avec l'aval, bien entendu, du Conseil de sécurité, sert de médiateur et œuvre au rétablissement de la confiance entre les parties après les événements d'hier. J'appelle les deux parties à travailler dans le cadre des mécanismes

en place à rétablir le calme. Je dois ajouter que la MINUAAH continue de se heurter à des restrictions à sa liberté de circulation. Par exemple, ses patrouilles ne sont pas autorisées à entrer dans la ville de Hodeïda, et ce, depuis le 20 octobre 2019, ce qui, tout naturellement, entrave la mise en œuvre de son mandat.

J'observe aussi avec une vive inquiétude les violences qui ont lieu ailleurs dans le pays. Les affrontements se poursuivent dans le district de Nehm, dans la province de Sanaa - nous en avons déjà parlé au Conseil de sécurité (voir S/PV.8725) - ainsi que dans les provinces de Dalea, de Chaboua, de Taëz et de Saada. Bref, comme nous l'avons déjà dit, le risque d'escalade militaire prolongée est réel dans une grande partie du Yémen. Il nous faut tout mettre en œuvre pour aider les parties à contenir la situation et à inverser la trajectoire actuelle.

Comme les membres du Conseil le savent, je n'ai eu de cesse depuis le début de l'escalade en janvier d'appeler publiquement les parties à convenir immédiatement et sans conditions d'une désescalade militaire et à travailler avec mon bureau aux fins de cet objectif. Il est impératif que les parties acceptent de participer à un mécanisme formel et responsable de désescalade à l'échelle du pays, qui réduise la cadence de la guerre et éloigne le Yémen de cette voie très risquée dont j'ai parlé. J'ai réitéré cet appel lorsque j'étais à Mareb le 7 mars, et j'ai reçu de la part des parties de premières réponses encourageantes. Ces réactions doivent maintenant se traduire par des engagements concrets sur le terrain.

Toute discussion sur la désescalade doit également être appuyée par des efforts visant à relancer le processus politique, qui est aussi une question dont nous avons déjà discuté dans cette salle. Les volets désescalade et politique doivent être soutenus et renforcés par une action diligente visant à s'attaquer sérieusement à certains problèmes ayant des effets concrets sur la vie de la population et à faire office de mesure de confiance entre les parties.

Je voudrais ajouter que je m'associe à la déclaration du Haut-Commissariat aux droits de l'homme condamnant les condamnations à mort prononcées par un tribunal de Sanaa contre 35 parlementaires yéménites au début du mois. Le moins que l'on puisse dire c'est que la fragmentation et la politisation du système judiciaire et d'autres institutions sont un motif de grave préoccupation.

Malgré l'inquiétude que j'exprime aujourd'hui, je voudrais également partager avec le Conseil de sécurité les messages que les Yéménites m'ont transmis, lesquels me laissent espérer que, malgré tout, une reprise rapide d'un processus politique pacifique reste à portée de main. Les 26 et 27 février, mon bureau a réuni un groupe de personnalités politiques et publiques yéménites ici à Amman - et je suis reconnaissant au Gouvernement jordanien d'avoir permis que cette réunion ait lieu -; elles ont toutes exprimé le même point de vue, à savoir qu'une paix durable ne peut émerger que d'un règlement politique négocié. De nombreux participants ont appelé à la reprise rapide d'un processus politique global sans conditions préalables. Plusieurs autres ont exprimé leur frustration, que je partage d'ailleurs, face au fait que le processus politique se trouve dans l'impasse depuis le dernier cycle de pourparlers de paix officiels qui a eu lieu au Koweït en 2016, il y a trois ans et demi de cela.

Plus d'un tiers des participants à cette réunion étaient des femmes yéménites influentes. Au cours de mes rencontres avec elles, elles ont insisté sur l'importance d'inclure dans les négociations politiques un large éventail de Yéménites, y compris des femmes, des jeunes et les chefs tribaux et des figures de la société civile. Je suis entièrement d'accord avec cette demande, ce besoin et cette exigence, et je continuerai d'œuvrer pour amener les parties à garantir la pleine représentation des femmes dans les consultations politiques. En fait, j'ai soulevé la question un peu plus tôt dans la journée à Sanaa.

Malgré cette saison morose, les parties ont vraiment manifesté une certaine volonté de continuer à prendre des mesures de confiance à des fins humanitaires. Comme les membres du Conseil le savent, les parties prennent d'importantes mesures pour mettre enfin en œuvre l'accord qu'elles ont conclu à la mi-février, toujours à Amman, sur un échange de prisonniers à grande échelle. Mon bureau a continué de travailler avec elles, tout comme le Comité international de la Croix-Rouge, pour qu'elles honorent cette promesse. Dans l'intervalle, l'Organisation mondiale de la Santé poursuit ses efforts visant à garantir que les vols prévus dans le cadre du pont aérien médical, dont Le Caire est la prochaine destination, soient assurés, permettant ainsi aux malades yéménites de se rendre à l'étranger pour bénéficier d'une assistance médicale qu'ils ne peuvent recevoir à Sanaa.

Mais il reste beaucoup à faire. Il incombe à toutes les parties d'atténuer l'impact de la guerre sur les

civils. Elles doivent œuvrer assidûment à l'échange de prisonniers et à l'ouverture et à la sécurisation des voies d'accès à Taëz, Hodeïda, Mareb et ailleurs; nous avons discuté de cette question à Mareb avec le Gouverneur dont j'ai parlé plus tôt dans mon exposé. Elles doivent aussi œuvrer pour assurer le paiement des salaires du secteur public partout dans le pays. L'aéroport de Sanaa doit être ouvert aux vols commerciaux afin d'alléger les souffrances des Yéménites. Il s'agit de mesures humanitaires cruciales – et aucune d'entre elles n'est particulièrement nouvelle – et elles ne doivent faire l'objet d'aucune politisation.

Cependant, il y a une limite à ce que nous pouvons réaliser en l'absence du processus politique auquel j'ai fait référence. Notre priorité doit continuer d'être – et je m'engage à ce qu'elle le soit – de ranimer un processus qui conduise à une transition inclusive au Yémen et qui éloigne ce pays du conflit. Comme les membres du Conseil le savent, nous avons mené de larges consultations avec les Yéménites – et nous continuerons de le faire – sur les éléments clefs d'une telle transition. Plusieurs thèmes communs ont émergé, et je les ai déjà communiqués publiquement au Conseil de sécurité, mais il convient de les rappeler, si vous me le permettez, Monsieur le Président, afin que les Yéménites sachent ce qui est proposé et ce qui se dessine.

Durant une transition, le pouvoir devra être partagé entre les différentes composantes politiques et sociales, y compris les femmes, bien entendu, et la société civile, dans un esprit de partenariat et de consensus. Il faudra convenir d'arrangements de sécurité transitoires afin que la sécurité du peuple yéménite soit assurée et que l'État ait le monopole de l'usage de la force.

Enfin, le peuple yéménite aura besoin de garanties en matière de secours humanitaires, de reconstruction et de redressement économique dans tout le pays afin que les souffrances causées par la guerre soient reléguées au passé. Nous espérons tous que cela deviendra bientôt une réalité au Yémen.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Rajasingham.

M. Rajasingham (*parle en anglais*) : Comme le Conseil vient de l'entendre de la bouche de l'Envoyé spécial, l'escalade des hostilités au Yémen a éloigné les perspectives de paix, qui semblent désormais plus lointaines qu'il y a six semaines à peine. La situation est dangereuse, et nous nous associons à M. Griffiths

pour demander à toutes les parties de geler les activités militaires et d'œuvrer à la désescalade.

La reprise des combats souligne l'urgence des cinq questions prioritaires que nous soulevons au Conseil depuis plus d'un an maintenant : premièrement, la protection des civils et le respect du droit humanitaire international; deuxièmement, l'accès et l'acheminement de l'aide humanitaire; troisièmement, le financement des opérations d'aide de l'ONU; quatrièmement, l'économie yéménite; et, cinquièmement, les progrès vers la paix.

La première question, c'est la protection des civils, une exigence du droit international humanitaire. L'an dernier, les pertes civiles ont diminué d'un tiers par rapport aux chiffres de 2018. C'est une bonne nouvelle, mais ce n'est qu'une partie du tableau. Plusieurs tendances alarmantes se dessinent également. Les enfants représentent désormais une victime civile sur quatre – contre une sur cinq en 2018. Plus de la moitié de tous les incidents dont sont victimes les civils surviennent désormais dans les foyers familiaux – contre 40 % en 2018. En d'autres termes, la violence, même si elle tue et blesse moins de personnes, est désormais plus susceptible de frapper les familles là où elles devraient se sentir le plus en sécurité. Il n'est pas surprenant que 90 % de ces incidents entraînent des traumatismes psychosociaux qui peuvent durer longtemps après la guérison des blessures physiques.

Lorsque nous examinons les données de cette année, nous constatons que le nombre de victimes civiles augmente à nouveau. En février, 187 civils ont été tués ou blessés au Yémen, soit plus de six personnes par jour, ce qui représente une augmentation de 20 % depuis le mois de janvier. Une grande partie de cette augmentation est due aux combats que M. Griffiths vient de décrire, qui ont lieu à Jaouf et à Mareb et qui ont déplacé des dizaines de milliers de personnes au cours des dernières semaines. Presque tous les civils ont fui Hazm, le chef-lieu de Jaouf, ne laissant derrière eux que les personnes les plus vulnérables. Certaines familles se sont installées dans des zones désertiques isolées et difficiles d'accès. Les autres se dirigent principalement vers Mareb – une zone qui accueille déjà plus de 750 000 personnes que les précédentes vagues d'hostilités ont forcées de quitter leurs maisons. Nous nous associons à nouveau à l'appel lancé par l'Envoyé spécial pour que les combats cessent immédiatement. Nous avons besoin d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale. J'appelle également les parties à protéger les civils en permanence, conformément aux obligations

que leur impose le droit international. Cela implique notamment de veiller constamment à épargner les civils et à répondre aux besoins essentiels des personnes qui se sont déplacées en raison des combats.

Mon deuxième point a également trait à une question de droit humanitaire international - un accès humanitaire sûr, rapide et sans entraves. Depuis des mois, nous faisons preuve de transparence quant aux graves obstacles auxquels se heurte l'action humanitaire fondée sur des principes au Yémen. Dans le nord du pays, ces restrictions sont devenues intenable. Tout le monde convient qu'une nouvelle approche est nécessaire, et nous apprécions l'étroite coopération dont nous avons bénéficié au cours des dernières semaines de la part de nos donateurs et de nos partenaires pour définir cette approche. Notre objectif commun, comme l'a confirmé le Secrétaire général le mois dernier, est de continuer de fournir une aide fondée sur des principes aux millions de personnes dont la survie en dépend. À cette fin, nous intensifions également notre dialogue avec les autorités *de facto* pour que les conditions adéquates soient mises en place afin de faciliter ce travail. Nous nous préparons également à ajuster nos programmes au cas où les conditions requises ne seraient pas en place ou ne s'amélioreraient que temporairement.

Comme le Conseil l'a entendu le mois dernier, les autorités *de facto* ont accepté de renoncer au prélèvement d'une taxe de 2 % qu'elles proposaient sur les projets menés par des organisations non gouvernementales (ONG). Depuis lors, elles ont convenu d'un format acceptable pour les accords de pays avec les ONG. Les évaluations nécessaires de la sécurité alimentaire, qui sont essentielles pour savoir combien de personnes ont besoin d'aide, ont également commencé dans de nombreuses régions du nord du pays, bien qu'il y ait quelques problèmes d'accès que nous tentons de régler avec les autorités.

Le Programme alimentaire mondial a conclu un accord avec les autorités pour commencer immédiatement l'exercice de réorientation et d'enregistrement biométrique. Bien que les hauts responsables se soient engagés à garantir le respect de l'accord, de nouvelles conditions sont apparues. Il est frustrant de voir des questions être soulevées à la dernière minute au niveau technique. Cela nous contraint d'engager de nouvelles discussions avec les autorités après plus de huit mois de négociations soutenues. Nous avons communiqué aux autorités *de facto*, de toutes parts, la nécessité d'agir

plutôt que de parler. Nous nous félicitons des récentes avancées à cet égard.

Par ailleurs, nous restons lucides sur ce qu'il reste à faire et sur la nécessité d'éviter de régresser. Plus précisément, nous demandons aux autorités *de facto* de traiter les 71 projets d'aide qui sont encore en attente d'approbation. Davantage de missions de surveillance doivent être approuvées, et les évaluations humanitaires urgentes doivent être effectuées sur la base de normes mondiales. Ces points sont essentiels si nous voulons maintenir à un niveau nécessaire des programmes d'aide fondés sur des principes.

Dans le même ordre d'idées, je voudrais également rappeler le danger que représente le pétrolier *FSO SAFER*, au sujet duquel nous n'avons constaté aucun progrès. Des experts techniques indépendants ont récemment modélisé ce à quoi pourrait ressembler un déversement de pétrole du *FSO SAFER*. Dans tous les scénarii, la quasi-totalité du pétrole s'échouerait sur les côtes de Hodeïda et de Hajja, ce qui dévasterait les communautés côtières du nord du pays, ainsi que les pêcheries et l'environnement marin dont elles dépendent. Les pays voisins seraient également touchés. La première étape pour prévenir une telle catastrophe est une évaluation technique par l'ONU, que nous restons impatients d'entreprendre.

Les organismes humanitaires sont également confrontés à des difficultés dans les zones contrôlées par le Gouvernement, même si elles ne sont pas aussi graves que dans le nord du pays. Par exemple, 44 projets humanitaires attendent d'être approuvés par le Gouvernement yéménite. En moyenne, ces projets attendent depuis plus de cinq mois de pouvoir démarrer. Une évaluation clef des besoins multisectoriels a également été retardée de nouveau dans le sud du pays en raison de l'évolution des exigences du Gouvernement sur la manière dont elle doit être menée. Heureusement, les enquêtes sur la sécurité alimentaire ont pu avancer et les résultats sont en cours d'analyse.

L'insécurité reste également un problème dans certaines régions du sud du pays, notamment en raison de plusieurs incidents récents qui ont nui à l'action humanitaire. Nous restons reconnaissants au Gouvernement et aux autorités locales pour l'appui qu'ils fournissent sur ces questions.

Mon troisième point concerne le financement de l'opération d'aide de l'ONU. L'aide humanitaire à grande échelle a permis, pour l'essentiel, de maintenir une

situation stable au Yémen, et tout le monde s'accorde à dire que les besoins sous-jacents restent pressants. L'opération d'aide permet de sauver des millions de vies. Plus de 13 millions de personnes reçoivent une aide alimentaire et d'autres formes d'assistance chaque mois. Les données préliminaires recueillies ces dernières semaines semblent confirmer que cette situation a un effet prononcé sur la lutte contre la gravité de l'insécurité alimentaire. Mais avec les retards qu'accusent les évaluations clés dans le nord et dans le sud du pays, il n'est pas encore possible de quantifier les changements survenus au cours de l'année écoulée ni de confirmer s'il existe ou non des poches où des besoins importants ne sont pas satisfaits.

Au fur et à mesure des évaluations, nous avons l'intention de déployer le plan d'intervention de 2019 afin de maintenir les programmes qui ont contribué à prévenir la famine, à faire reculer le choléra et à sauver des millions de vies. Cette prorogation technique nécessitera un financement considérable, bien que probablement inférieur à celui du plan de l'année dernière.

Nous avons débuté l'année sur une assise financière très solide. Mais les projections de revenus montrent désormais que plus de 30 programmes majeurs seront réduits ou commenceront à être clôturés d'ici la fin du mois d'avril sans un financement supplémentaire. Cela perturberait les services essentiels et vitaux fournis à des millions de personnes, notamment l'aide alimentaire d'urgence, le traitement des enfants sous-alimentés, les vaccins pour les enfants et les abris pour les familles fuyant les conflits. Je tiens à préciser que ces réductions seraient purement dues à un manque de financement. Cela signifie que même si nous constatons des progrès soutenus dans la suppression des obstacles à la fourniture d'une aide fondée sur des principes, nous pourrions encore nous heurter à une autre contrainte paralysante : le manque d'argent.

Nous tenons à remercier le Royaume d'Arabie saoudite de coorganiser avec l'ONU à Riyad une conférence de haut niveau d'annonce de contributions, prévue le 2 avril. Cet événement sera l'occasion de montrer l'engagement du monde envers le peuple yéménite. Ce sera également l'occasion de réaffirmer les principes humanitaires qui, au Yémen, en vertu desquels les donateurs pourraient choisir de verser leurs contributions par tranches à mesure que les conditions des organismes d'aide s'améliorent.

Mon quatrième point concerne l'économie yéménite, qui est un facteur essentiel des besoins

humanitaires. Les importations commerciales de denrées alimentaires et de carburant continuent d'entrer dans le pays par tous les ports et conformément aux moyennes établies. C'est essentiel dans un pays où presque tout doit être importé. Cependant, les personnes ayant les moyens de se procurer ce dont elles ont besoin pour survivre ont diminué, car le rial yéménite reste bien en-dessous de sa valeur d'avant la crise. Dans le sud, le rial s'échange à environ 650 rials pour un dollar; dans le nord, le taux est plus proche de 600 rials pour un dollar. Un différend entre les parties sur les billets de banque entraîne une disparité entre les deux taux. La dépréciation rapide du rial a été un facteur essentiel dans la famine dont le Yémen a souffert en 2018. Le Réseau de systèmes d'alerte rapide aux risques de famine a indiqué le mois dernier qu'il prévoyait une dépréciation régulière du rial dans les mois à venir et a averti que le risque de famine était susceptible de s'accroître en raison de la pression sur les systèmes commerciaux, y compris le taux de change. L'une des solutions les plus efficaces au problème du taux de change a été l'injection de devises pour renforcer la monnaie. Nous avons besoin d'un programme régulier pour ces injections.

Mon dernier point concerne les progrès vers la paix. Le moment est venu de prendre des mesures audacieuses – telles que l'ouverture de l'aéroport de Sanaa – qui donneront au peuple yéménite l'espoir que le dialogue politique, et non la guerre, prévaudra dans le pays. Les acteurs humanitaires ont réussi avec brio à atténuer certaines des pires conséquences de la crise pour les civils, mais seule une solution politique peut mettre fin à la crise.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Rajasingham de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial Martin Griffiths et le Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires Ramesh Rajasingham, ainsi que leurs équipes, pour tout le travail qu'ils accomplissent dans des circonstances très difficiles. Nous nous réunissons ici tous les mois pour entendre des exposés, qui oscillent normalement entre l'optimisme et le pessimisme, mais nous connaissons tous les réalités sous-jacentes de la situation au Yémen et les risques auxquels le peuple yéménite est exposé. À cet égard, je dois dire que je trouve étonnant que le type de

combats que M. Griffiths et M. Rajasingham ont décrit aujourd'hui continue d'avoir lieu.

Je voudrais commencer par me faire l'écho des appels lancés par M. Griffiths et M. Rajasingham à toutes les parties pour que les combats cessent et que la désescalade commence. Comme l'a dit M. Griffiths, le processus doit être public, responsable et national. Nous devons intensifier et élargir les négociations afin de réaliser des progrès tangibles. Le Royaume-Uni appelle toutes les parties à agir de bonne foi, à prendre part au processus et à saisir cette occasion pour faire en sorte que l'année 2020 soit l'année où nous mettrons fin à ce terrible conflit. M. Griffiths a établi la feuille de route vers cet objectif, et nous exhortons les parties à la suivre sans retard.

Je veux également me faire l'écho de ce que M. Griffiths a dit à propos de son séjour à Mareb : le conflit ne peut être résolu sur le champ de bataille. À cet égard, je tiens à mentionner les obstructions constantes que les houthistes imposent au Comité de coordination du redéploiement. Je prends note de l'annonce faite aujourd'hui par le Gouvernement yéménite, selon laquelle il suspend sa participation au Comité. Une collaboration réduite ne permettra pas d'instaurer la paix à Hodeïda ou dans l'ensemble du Yémen.

Une fois encore, le Royaume-Uni prie instamment et implore toutes les parties de coopérer de manière constructive avec le général Abhijit Guha et la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda. Une évolution positive se fait jour : l'Arabie Saoudite et Oman intensifient leur collaboration, du moins à ce qu'il paraît. Un dialogue accru entre les acteurs régionaux est essentiel pour la stabilité, non seulement au Yémen mais dans la région tout entière.

En ce qui concerne l'accès humanitaire, je pense que M. Rajasingham a tout à fait raison de placer cette question dans le contexte du droit international humanitaire. Il est honteux que le taux d'enfants tués ou blessés soit passé de 20 à 25 %. Cela devrait nous horrifier et nous inciter à redoubler d'efforts.

Sur la question délicate de l'environnement dans lequel opèrent les acteurs humanitaires, je sais qu'il y a eu quelques petits signes d'amélioration dans le nord du Yémen, mais il reste beaucoup à faire. Nous appelons les houthistes à respecter les exigences minimales que la communauté internationale a clairement définies en la matière. Nous ne pouvons pas laisser la pire crise humanitaire au monde s'aggraver davantage. Nous attendons

de l'ONU et de la communauté internationale qu'elles restent unies pour répondre aux problèmes d'accès, ce que nous avons pu constater lors de l'utile réunion des donateurs qui s'est tenue à Bruxelles le 13 février. Tout projet de réduction de l'aide doit être entièrement coordonné afin de limiter l'impact sur les Yéménites dans le besoin.

Je voulais me faire l'écho de ce que M. Rajasingham a dit à propos du pétrolier *FSO SAFER*. Encore une fois, il est incroyable que nous entendions ici chaque mois à quel point la situation de ce pétrolier est précaire, et pourtant rien n'est fait. Ainsi, alors que je sais que des négociations sont en cours pour trouver une issue diplomatique, j'appelle une fois de plus les houthistes à autoriser soit le retrait du pétrole, soit la conduite d'une mission de réparation. L'inaction continue des houthistes sur cette question n'est rien de moins qu'irréfléchie. Ils jouent avec la vie des populations et l'environnement dans une partie cruciale du monde. Il faut éviter des dommages environnementaux et humanitaires aussi importants et prendre toutes les mesures nécessaires à cette fin.

J'ai suivi avec intérêt ce qui a été dit sur l'économie. Nous trouvons très préoccupant que la Banque centrale du Yémen pourrait être à court de réserves de devises dans les prochaines semaines, ce qui aura bien sûr des conséquences humanitaires et politiques désastreuses. Nous jugeons nécessaire d'apporter de toute urgence une importante aide financière extérieure à la Banque centrale, de l'ordre de 1 à 2 milliards de dollars, pour que les importations puissent avoir lieu. J'ai entendu ce que M. Rajasingham a dit à propos des billets de banque, ce qui est évidemment une situation qui doit être réglée rapidement. La monnaie doit se stabiliser pour que les Yéménites puissent se procurer les vivres et les fournitures médicales dont ils ont besoin.

Nous attendons du Gouvernement yéménite qu'il présente de toute urgence un plan crédible et transparent qui rassure les donateurs potentiels quant à leurs investissements en faveur du peuple yéménite. Encore une fois, je pense que nous nous rapprochons de plus en plus du précipice, c'est pourquoi nous devons vraiment agir.

Enfin, si je le puis, je voudrais dire quelques mots sur le COVID-19. La dernière chose dont le Yémen a besoin, c'est d'une épidémie liée à ce virus. Je prends note des restrictions croissantes que de nombreux États imposent dans la région. Il est bon de savoir que les organismes des Nations Unies prennent des mesures

pour que les répercussions sur leur action soient aussi limitées que possible.

Le Président (*parle en chinois*) : L'Ambassadrice Karen Pierce occupe aujourd'hui pour la dernière fois le poste de représentante du Royaume-Uni. Je tiens à la remercier de sa dernière déclaration au Conseil de sécurité et, en ma qualité de représentant de la Chine, je voudrais la remercier de sa contribution remarquable aux travaux du Conseil. Je lui rends hommage. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions. Elle nous manquera.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

M. Ben Lagha (Tunisie) (*parle en anglais*) : Puisque c'est la dernière fois que nous aurons le plaisir de nous asseoir aux côtés de notre chère collègue l'Ambassadrice Karen Pierce, qu'il me soit également permis de lui exprimer notre reconnaissance pour ses importantes contributions aux travaux du Conseil de sécurité. Nous lui adressons tous nos vœux de succès dans ses futures responsabilités à Washington.

(*l'orateur poursuit en arabe*)

Je voudrais tout d'abord remercier M. Martin Griffiths et M. Ramesh Rajasingham de leurs exposés.

Le Yémen a connu récemment une situation relativement calme, signe d'une aube d'avancées positives. Les opérations militaires ont toutefois repris dans plusieurs régions et semblent s'intensifier de façon inquiétante, ce qui complique plus encore la crise, compromet la réalisation d'un règlement politique et entrave la mise en œuvre des accords existants.

La poursuite de l'escalade exacerbe plus encore la situation humanitaire et aggrave les souffrances du peuple frère yéménite. À la lumière des faits nouveaux, la délégation de mon pays souligne la nécessité de parvenir à un cessez-le-feu immédiat. Nous appelons également à la poursuite des efforts pour faire avancer le règlement politique, qui est la seule façon de parvenir à une solution à la crise au Yémen. Nous soutenons l'appel lancé par l'Envoyé spécial pour le Yémen à une cessation immédiate et inconditionnelle des opérations militaires et à la mise en œuvre d'un processus de désescalade global et inclusif.

Nous renouvelons également notre appui aux dirigeants légitimes du Yémen ainsi qu'aux efforts déployés par la communauté internationale et l'ONU pour promouvoir un règlement politique dans ce pays

frère. Ma délégation appelle également les parties à continuer de s'appuyer sur les résultats de la réunion consultative tenue à Amman et sur les efforts menés pour instaurer la confiance en vue d'ouvrir la voie à une période de transition conformément au mandat établi par l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et ses mécanismes de mise en œuvre, aux résultats de la Conférence de dialogue national sans exclusive et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Cela serait là le moyen de mettre un terme à la crise actuelle et de rétablir la sécurité et la stabilité au Yémen tout en préservant sa souveraineté, son indépendance et son intégrité territoriale.

Le peuple yéménite continue de souffrir d'une crise humanitaire sans précédent. La poursuite des combats aggrave cette crise et en élargit la portée, notamment en déplaçant des dizaines de milliers de personnes, ce qui met en péril leur sécurité, leurs moyens de subsistance et leur bien-être. La Tunisie renouvelle son appel à intensifier les efforts de secours et à éliminer toutes les entraves au travail des organisations humanitaires afin d'assurer l'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin. Nous félicitons également les donateurs et saluons la convocation d'une conférence d'annonces de contributions pour financer le plan d'intervention humanitaire au Yémen, qui sera organisée à Riyad le mois prochain par l'ONU en coopération avec le Royaume d'Arabie saoudite.

Pour terminer, ma délégation souligne une fois de plus l'impérieuse nécessité de permettre au personnel et aux experts de l'ONU d'accéder au pétrolier *FSO SAFER* pour y effectuer les opérations de maintenance requises. Cela permettrait d'atténuer les énormes risques environnementaux qui menacent la région.

M^{me} Craft (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais à mon tour rendre hommage à mon amie l'Ambassadrice Karen Pierce pour ses services dévoués au Conseil de sécurité et la remercier de sa sagesse et de son amitié. Sa présence à ma droite va me manquer, mais je peux dire personnellement que l'Administration Trump est très heureuse de l'avoir comme alliée à Washington, et j'espère la revoir souvent lors de mes déplacements dans la capitale. Je la remercie de tout ce qu'elle a fait.

Je remercie M. Martin Griffiths et le Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires, M. Ramesh Rajasingham, de leurs exposés. Malheureusement, peu de choses ont changé au Yémen depuis que nous nous sommes réunis le mois dernier (voir

S/PV.8725). La violence s'est intensifiée, les houthistes prenant notamment la ville de Hazm, dans la province de Jaouf. Nous espérons que les parties s'engageront à nouveau en faveur de la désescalade et reprendront les pourparlers en vue de parvenir à une solution politique. Nous appelons à la pleine application de l'Accord de Riyad. Une fois que l'ONU sera prête à organiser les pourparlers, les parties doivent être disposées à y envoyer des délégations robustes et à représenter tous les Yéménites, y compris les femmes.

Une fois de plus, nous sommes obligés d'appeler l'attention sur les obstacles dressés par les houthistes aux opérations humanitaires, ce qui est devenu le leitmotiv inacceptable de ces séances d'information. Nous réaffirmons notre message du mois dernier aux houthistes : le temps nous est compté. Nous leur demandons de ne pas nous mettre dans l'impossibilité de continuer à fournir une aide dans les régions où ils sont présents. Les entraves à l'aide sont inadmissibles et ont déjà provoqué l'arrêt de nombreux programmes d'aide.

Nous exhortons donc les houthistes à prendre immédiatement des mesures afin de respecter toutes les conditions minimales qui permettront le déploiement des opérations humanitaires conformément aux principes établis d'ici la fin du mois. Il s'agit notamment de lever les restrictions d'accès, de permettre des évaluations et une surveillance sans entrave des projets, d'approuver les accords en souffrance avec les organisations non gouvernementales, de mettre en place l'enregistrement biométrique et de maintenir l'abrogation des prétendues taxes sur les projets d'aide.

Bien qu'il y ait eu de faibles lueurs de progrès dans les négociations avec les houthistes, les déclarations et les accords ne permettront à eux seuls pas de sauver des vies. Nous attendons des houthistes qu'ils réalisent des progrès vérifiables et démontrent leur engagement à garantir les conditions minimales pour l'acheminement de l'aide conformément aux principes établis. Faute de mesures crédibles de leur part pour répondre à nos préoccupations, les États-Unis suspendront leur aide aux zones que ces milices contrôlent au Yémen à la fin du mois de mars, sauf pour certains programmes vitaux.

Nous dialoguons activement avec d'autres donateurs pour que soient réunies les conditions propices à l'acheminement de l'aide humanitaire, conformément au principe d'indépendance, dans ce qui constitue la plus grande urgence humanitaire du monde. Nous continuons à compter sur le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour qu'il joue un rôle important dans la

coordination avec les organismes des Nations Unies et les donateurs, comme cela a été débattu à Bruxelles. Nous reconnaissons toutefois que chaque organisme doit prendre sa propre décision concernant la suspension ou la réduction de l'aide. Les États-Unis se félicitent de l'adoption de la résolution 2511 (2020) le 25 février, renouvelant le régime de sanctions contre le Yémen, et réaffirment l'obligation qui incombe à tous les États Membres d'appliquer intégralement les sanctions.

Enfin, les États-Unis exhortent une fois de plus les houthistes à autoriser l'inspection et l'entretien du pétrolier *FSO SAFER* par l'ONU. En adoptant la résolution 2511 (2020), le Conseil de sécurité a souligné les risques environnementaux et la nécessité de permettre sans plus attendre aux fonctionnaires de l'ONU d'inspecter le pétrolier et d'en assurer la maintenance. Nous remercions l'Envoyé spécial de continuer à soulever cette question à Sanaa et sommes convaincus qu'un arrangement pourra être trouvé pour retirer le pétrole du navire. Les houthistes doivent cesser d'utiliser le *FSO SAFER* comme monnaie d'échange.

M. Schulz (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Ambassadrice Karen Pierce de sa contribution exceptionnelle aux travaux du Conseil de sécurité. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Au sujet de notre séance de ce matin, je voudrais commencer par remercier M. Martin Griffiths et M. Ramesh Rajasingham de leurs exposés circonstanciés. Nous souscrivons pleinement à l'appel qu'ils ont lancé en faveur de l'arrêt des combats et d'une désescalade immédiate. C'est là le message le plus important que nous devons envoyer, mais aussi les mesures les plus importantes qui doivent être prises maintenant.

Nous sommes extrêmement préoccupés par la poursuite des combats dans le nord et par le fait que les gains militaires pourraient conduire à une nouvelle avancée des lignes de front et alimenter un cycle de violence et d'escalade toujours croissant. Une attaque sur Mareb serait une nouvelle très alarmante. Nous exhortons tous les acteurs concernés, en particulier la partie houthiste, à ne pas chercher à conquérir de nouveaux territoires par la force, car cela mettrait en danger la vie de milliers de civils et menacerait la sécurité de 2 millions de personnes déplacées qui ont trouvé refuge à Mareb. Le risque que les combats et la violence dans le nord aient un impact sur la situation militaire explosive dans d'autres parties du Yémen est important. La récente frappe aérienne sur Salif, dans le nord du gouvernorat de Hodeïda, nous

rappelle avec force que la fragile stabilité de Hodeïda et au-delà doit être préservée.

Nous sommes également d'accord avec M. Griffiths et M. Rajasingham pour dire que toutes les parties doivent respecter strictement le droit international humanitaire et les droit international des droits de l'homme, et protéger les civils et les infrastructures civiles. Les femmes et les enfants sont parmi ceux qui souffrent le plus de la terrible situation militaire et humanitaire. Tous les acteurs doivent apaiser leurs souffrances et donner la priorité aux besoins des populations vulnérables.

M. Griffiths a évoqué les efforts qu'il a déployés ces dernières semaines pour promouvoir la désescalade, et nous ne pouvons qu'abonder dans son sens. Nous appelons tous les acteurs à rompre le cycle de la violence et à participer sans délai et de manière constructive aux efforts visant à désamorcer la situation. Nous accueillons très favorablement et appuyons les efforts de l'Envoyé spécial visant à mettre en place un mécanisme de désescalade. Sa visite à Mareb le week-end dernier, qu'il a mentionnée aujourd'hui, a envoyé un signal clair et important à cet égard et bénéficie de tout notre soutien.

Pour une désescalade durable et pérenne, un minimum de confiance est indispensable. Nous exhortons donc toutes les parties à continuer de prendre des mesures de confiance et à faire preuve de bonne volonté. Il nous faut constater la mise en œuvre de l'échange de prisonniers convenu, la poursuite des vols de secours, l'accès au pétrolier *FSO SAFER* et une coopération pleine et entière avec la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda. Sur tous ces fronts, il faut faire beaucoup plus.

Les mesures de confiance, ainsi que les réunions et échanges informels entre les représentants de tous les camps, comme les a facilités l'Envoyé spécial à la fin du mois dernier à Amman, sont cruciaux pour la reprise des pourparlers politiques formels. Nous nous félicitons particulièrement du haut niveau de participation des femmes à cette réunion. Cela doit être l'exemple à suivre pour tous les pourparlers qui suivront. Les dirigeants politiques, et leurs visions pour le futur Yémen, doivent être jugés sur leur capacité à mettre en place un environnement sûr, prospère et sain pour le peuple yéménite tout entier, en tenant compte de toute la diversité des intérêts et groupes du pays. Il n'y a pas d'autre option qu'un processus politique ouvert à tous.

La lenteur des pourparlers directs entre les houthistes et le Royaume d'Arabie saoudite, ainsi que l'absence de progrès dans la mise en œuvre de l'Accord de Riyad, mettent en exergue l'urgence d'une reprise rapide du processus politique sous les auspices de l'ONU. Le Conseil de sécurité a la responsabilité d'appeler les parties concernées au dialogue.

Avant de conclure, je voudrais dire un mot sur la situation humanitaire. En raison des combats qui persistent, voire s'intensifient, dans le nord, nous assistons à une nouvelle dégradation de la situation humanitaire déjà catastrophique, comme nous l'avons entendu dans un exposé qui donnait à réfléchir. Dans un tel contexte, il est encore plus incompréhensible que les dirigeants politiques de Sanaa traitent les travailleurs humanitaires et les organisations d'aide d'une manière telle que c'est toute l'opération humanitaire dans le nord qui est remise en question. Nous tolérons depuis bien trop longtemps des restrictions de plus en plus nombreuses, en conséquence de quoi 8 millions de personnes dans le besoin ne sont pas accessibles.

C'est absolument inacceptable. Nous ne devons pas attendre plus longtemps pour envoyer des messages clairs et sans ambages aux autorités de Sanaa. À cet égard, nous apprécions l'initiative du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Si les principes humanitaires et la sécurité du personnel humanitaire ne sont pas respectés, il ne sera pas possible d'acheminer une assistance vitale. C'est pourquoi nous en appelons une fois encore au sens des responsabilités de toutes les parties, et en particulier des houthistes, pour mettre fin au harcèlement du personnel humanitaire, faciliter un accès sûr, rapide et sans entraves, lever les restrictions bureaucratiques et permettre sans plus de retard les accords de projet.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en anglais*) : M^{me} Pierce nous quitte, mais elle aura profondément marqué le Conseil de sécurité. En tant qu'Ambassadrice, elle a montré à toutes les femmes qui, parfois, ne croient pas qu'il y ait de place pour elles en politique ou en diplomatie, que cette place est là. Elle a renforcé la visibilité des femmes dans les affaires internationales et a montré l'exemple en matière de lutte pour la parité et d'autonomisation des femmes. Nous apprécions beaucoup le fait que, durant son mandat, elle se soit efforcée de faire en sorte que les droits des femmes et l'égalité des genres soient abordés et que nos sociétés soient plus inclusives et plus justes. Nous lui en sommes reconnaissants. Je la félicite une fois de plus pour sa

nomination en tant qu'Ambassadrice du Royaume-Uni aux États-Unis, la première femme à occuper ce poste. Sa voix a toujours été une source d'inspiration. Elle n'a pas manqué de courage et a été à l'origine de nombre de nos décisions au sein du Conseil, et je sais que ce sera aussi le cas dans ses futures entreprises. Je lui présente tous mes meilleurs vœux.

(l'orateur poursuit en espagnol)

Nous remercions M. Martin Griffiths et M. Ramesh Rajasingham de leurs exposés. Nous réitérons notre reconnaissance face aux efforts qu'ils déploient, dans leurs domaines de compétences respectifs, dans les circonstances complexes décrites dans leurs interventions.

Je voudrais mettre plusieurs points en exergue.

Premièrement, nous restons préoccupés par l'intensification des hostilités qui a commencé en début d'année et qui semble se poursuivre sans relâche. Même les batailles se multiplient, mettant en péril les progrès politiques acquis au prix de si laborieux efforts. Les tensions dans le sud du Yémen suscitent également des préoccupations. Les répercussions dévastatrices de cette situation sur la population civile rendent d'autant plus urgente l'instauration immédiate d'un cessez-le-feu national, sans oublier le fait de rendre justice et d'établir les responsabilités. Nous sommes très préoccupés par l'absence croissante d'institutions, et nous condamnons les actes arbitraires commis contre les civils dans les zones contrôlées par les houthistes. Nous réaffirmons que les parties à un conflit ont l'obligation de respecter le droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme.

Deuxièmement, la dégradation de la situation humanitaire, avec les risques associés sur le terrain pour une population déjà très vulnérable, nous invite à rappeler, une fois de plus, que toutes les parties au conflit sont tenues de permettre un accès humanitaire sûr et sans restriction. La situation du pétrolier *FSO SAFER*, par exemple, est véritablement intenable.

Comme nous en avons prévenu, des nuées sans précédent de criquets pèlerins ont été observées ces dernières semaines, y compris dans des zones rarement touchées par ce phénomène. Le Gouvernement yéménite a demandé une intervention rapide pour soutenir les efforts de lutte contre ce qu'il estime être un grave fléau menaçant la sécurité alimentaire du pays. Nous appelons la communauté internationale à apporter son

appui à cet égard. Le Yémen, comme on le sait, était au bord de la famine en 2018. Si nous n'agissons pas immédiatement pour contrer ce fléau, nous pourrions nous retrouver dans une situation similaire. Il faut que les parties facilitent l'accès aux organisations compétentes en la matière afin d'éviter une situation encore plus catastrophique.

Troisièmement, je veux parler de la situation économique. D'après le directeur de l'Association des banques yéménites, les établissements bancaires ne sont pas en mesure de fournir des liquidités suffisantes aux citoyens. Il a souligné que les problèmes rencontrés par les banques sont liés à la duplication des réglementations bancaires et financières entre les deux banques centrales, de Sanaa et d'Aden, entre lesquelles il n'existe aucune coordination. Il faut trouver une solution pour soulager la situation économique du pays et éviter un effondrement économique.

Les chiffres qui continuent d'être recensés au Yémen concernant les personnes qui dépendent de l'aide humanitaire pour survivre sont terrifiants – M. Rajasingham les a mentionnés tout à l'heure. Il s'agit d'êtres humains. C'est pour eux que nous devons, aujourd'hui plus que jamais, parvenir à un accord politique large et ouvert à tous, fondé sur le respect mutuel et en totale conformité avec les engagements pris. Nous réaffirmons que seul un processus de paix inclusif, durable et crédible sera à même d'ouvrir définitivement la voie au développement et à la prospérité, dans l'intérêt du peuple yéménite. Nous disons une nouvelle fois notre volonté d'appuyer le Yémen et son peuple dans la quête de cet objectif fondamental.

M^{me} King (Saint-Vincent-et-les Grenadines) *(parle en anglais)* : Nous remercions M. Griffiths et M. Rajasingham de leurs informations actualisées, de leur travail dévoué et de leur coopération indéfectible avec le Conseil de sécurité, et nous leur réaffirmons notre appui.

Saint-Vincent-et-les Grenadines reste profondément préoccupée par l'aggravation de la situation humanitaire au Yémen. Dans le même temps, la lenteur du processus politique montre qu'il existe un grand écart entre la situation actuelle et un avenir de paix et de prospérité pour tous les Yéménites.

Mais nous ne devons pas nous laisser décourager. Le Conseil et ses membres sont bien placés pour influencer les événements sur le terrain. Il est clair que ce qu'il faut, c'est un dialogue dirigé par les Yéménites

et facilité par l'ONU, et non une aventure militaire. Le lancement de ce dialogue ne doit pas dépendre de la mise en œuvre d'accords, mais doit plutôt viser à renforcer la confiance et, en fin de compte, à soulager les souffrances de la population.

Nous reconnaissons que l'Accord de Stockholm a permis, entre autres choses, d'éviter une crise dans le port de Hodeïda, et que l'Accord de Riyad a permis de contrer la menace immédiate des combats dans le sud. Cependant, attendre la poursuite de la mise en œuvre de ces accords pour engager des pourparlers de paix s'apparente à de l'inaction. Si l'on n'avance pas sur le front politique, le conflit ne sera pas réglé.

Compte tenu de la nécessité urgente de relancer le dialogue, nous soulignons le rôle de la communauté internationale et nous exhortons tous les États à encourager les parties à collaborer de manière constructive. Nous appelons les parties au conflit à œuvrer à l'instauration d'un cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire, ce qui contribuera à créer un environnement propice à l'organisation de pourparlers constructifs. Alors que nous cherchons à promouvoir le dialogue entre les parties, le Conseil doit – pour le moins – décourager fermement tout acte de nature à compromettre la souveraineté et l'intégrité territoriale du Yémen.

Une paix durable ne peut être instaurée que sur la base d'un processus sans exclusive, qui prenne en compte les aspirations de toutes les personnes au profit desquelles cette paix sera instaurée. Dans nos efforts visant à rétablir une paix durable, nous devons souligner l'importance d'un processus inclusif et participatif. Une telle approche permettrait de renforcer le tissu social et d'encourager une transformation socio-politique positive. La participation de tous les groupes est essentielle en vue d'appuyer et de promouvoir une paix durable. On ne saurait trop insister sur l'importance de l'inclusion pour régler et apaiser les tensions sous-jacentes qui ont déchiré le tissu social. À cette fin, Saint-Vincent-et-les Grenadines propose que des possibilités de participer véritablement à ce processus soient offertes sans condition à tous les groupes, en particulier les groupes marginalisés.

Avant de terminer, je voudrais exprimer une fois de plus nos préoccupations face au déni persistant d'accès au pétrolier *FSO SAFER* pour le personnel de l'ONU. Nous prions les autorités de garantir cet accès afin d'éviter une catastrophe écologique dans la mer Rouge.

Nous souhaitons enfin lancer un appel à la désescalade et au dialogue, l'accent étant dans l'immédiat mis sur la nécessité de sauver des vies et sur les objectifs à long terme de reconstruire le Yémen, de lutter contre le sous-développement et de rétablir l'état de droit.

Avant de céder la parole, et puisque c'est la dernière fois que nous avons le privilège d'avoir notre collègue, l'Ambassadrice Karen Pierce, parmi nous dans cette salle, je voudrais lui souhaiter plein succès dans ses fonctions futures. Elle va certainement nous manquer. Je suis très heureuse d'avoir eu la possibilité d'apprendre de sa vaste expérience, de ses connaissances et de sa sagesse. Je garderai un souvenir ému de la courte période que j'ai partagée avec elle, et je poursuivrai son travail et continuerai d'appliquer ses méthodes. Elle est une source de fierté pour toutes les femmes. Elle est notre dame.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : À notre tour, nous voudrions présenter nos vœux sincères de succès et de nouvelles réalisations professionnelles à l'Ambassadrice Pierce, qui, en sa qualité de diplomate et à titre personnel, a beaucoup fait pour que les travaux du Conseil de sécurité soient productifs. Elle va certainement nous manquer.

Nous tenons également à remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Griffiths, et le Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires, M. Rajasingham, de leurs exposés sur la situation politique et humanitaire au Yémen. Nous saluons le travail qu'accomplissent nos collègues de l'ONU sur le terrain au Yémen pour faire face à cette crise grave.

Au Yémen, le processus de règlement politique reste bloqué, les hostilités s'aggravent et la situation humanitaire se dégrade. Nous devons être conscients que tous ces facteurs nous rapprochent d'un point de non-retour, après lequel il sera impossible de reconstituer ce puzzle qu'est l'État yéménite. Les données fournies aujourd'hui par le Coordonnateur adjoint par intérim des secours d'urgence, M. Rajasingham, n'illustrent pas pleinement la gravité de la situation au Yémen, où se déroule une catastrophe humanitaire.

Le conflit a déjà causé des dégâts irréversibles à l'économie du pays, dont le relèvement sera très long et onéreux, ainsi qu'aux membres de sa population, dont la plupart souffrent de faim, ont besoin d'une assistance et n'ont pas accès aux services de santé de base. Par conséquent, la situation au Yémen exige une attention

soutenue et une assistance de la part de la communauté internationale dans son ensemble.

Toutefois, les parties yéménites doivent elles aussi prendre des mesures pour améliorer la situation humanitaire. Il est urgent de rouvrir l'aéroport international de Sanaa. Nous appelons une fois de plus à un règlement négocié du conflit yéménite. Les parties doivent faire preuve de retenue et s'abstenir de recourir à la force. L'histoire du conflit yéménite montre que les approches militaristes ne fonctionnent pas.

En l'absence d'une formule pour un règlement global et durable du conflit yéménite, les investissements humanitaires qui sont essentiels à la population nationale s'évaporeront avec le passage du temps. En dépit des efforts de médiation de M. Griffiths, l'Accord de Stockholm n'a pas encore été pleinement mis en œuvre. Ce sont les parties yéménites qui portent la responsabilité de cette situation. L'Accord de Riyad n'a pas non plus été mis en œuvre.

Nous devons nous mobiliser autour de l'Envoyé spécial et l'aider dans ses démarches constantes auprès de toutes les parties prenantes, pour les amener à comprendre qu'il est futile d'essayer de régler les problèmes du Yémen par la force. Chaque jour supplémentaire de guerre augmente considérablement non seulement le coût de la reconstruction du Yémen après le conflit, mais fait également le jeu des groupes terroristes qui profitent du chaos pour renforcer leur position dans le centre du pays.

Nous réitérons notre plein appui aux efforts que déploie M. Griffiths pour encourager les parties au conflit yéménite à reconnaître qu'il n'existe pas d'autre solution qu'un règlement politique. Il est nécessaire de mettre en œuvre des mesures de confiance et d'instaurer un cessez-le-feu global. La Fédération de Russie apportera son appui aux efforts de médiation de l'ONU, notamment en établissant des contacts avec toutes les forces politiques du pays ainsi que d'autres parties prenantes.

Nous sommes convaincus qu'il reste possible de parvenir à un accord, notamment en ce qui concerne l'élaboration des mesures de confiance, l'instauration d'un cessez-le-feu global et la relance des pourparlers entre les parties yéménites. Toutefois, il faut de la volonté politique. Nous appelons toutes les parties à participer activement aux initiatives de médiation de M. Griffiths.

Enfin, nous voudrions souligner qu'à l'instar de tous les conflits en cours au Moyen-Orient, le conflit

au Yémen ne peut être réglé par des tentatives d'en imputer la responsabilité à certains acteurs. Comme le montre l'histoire, cette approche ne fait que compliquer les efforts visant à trouver une solution aux situations de conflit. À cet égard, il nous semble important de rappeler une fois de plus la résolution 598 (1987), qui prie le Secrétaire général d'établir une architecture de sécurité dans la région, en coopération avec les États de la région. Nous appelons l'attention sur le concept russe de sécurité collective dans la région du golfe Persique, qui vise précisément à débloquer les situations de conflit et à élaborer des mesures de confiance. Le Gouvernement français a également avancé des idées utiles. Le Gouvernement iranien a lui aussi proposé des initiatives pour la paix. De telles propositions créent un environnement constructif en vue d'améliorer la situation dans la région du golfe Persique.

Nous approchons du jour où, il y a exactement cinq ans, la guerre aussi sanglante qu'inutile a commencé au Yémen, une guerre qui coûte des centaines de millions de dollars chaque jour. Cet argent aurait pu être dépensé pour relever les défis de la lutte contre le terrorisme, pour développer l'économie et pour juguler les menaces de la pandémie. Nous appelons toutes les parties yéménites à renoncer aux accusations mutuelles et à assumer la responsabilité du sort de leur État. Nous demandons aux Yéménites d'entamer d'urgence des négociations sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour parvenir à un règlement global au Yémen, afin de remettre le pays sur la voie du développement durable. Nous voulons voir un Yémen pacifique et stable, coexistant dans la paix et la sécurité avec tous les pays de la région, sans exception.

M^{me} Gueguen (France) : Je remercie à mon tour l'Envoyé spécial et le Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires pour leurs exposés, et je leur réitère le plein soutien de la France. Les violences qu'ils nous ont décrites, les risques d'aggravation de l'escalade militaire et les conséquences humanitaires sont une source de grave préoccupation. Nous soutenons pleinement leur appel à la désescalade et nous répétons que seule une solution politique globale et inclusive peut permettre une sortie de crise au Yémen.

Nous déplorons la poursuite de l'escalade dans le nord du Yémen. Elle met gravement en péril les efforts de désescalade qui avaient été menés jusqu'ici. Pour cette raison, nous appelons les parties à y mettre un terme sans délai et à choisir la voie de la négociation. Les contacts directs et la médiation menée par l'Envoyé

spécial doivent permettre d'envisager un cessez-le-feu le plus rapidement possible, en particulier à Jaouf et à Mareb.

Au sud, l'Accord de Riyad, que nous avons salué, doit être pleinement et rapidement mis en œuvre. Au-delà, les efforts en vue d'un accord politique global et pleinement représentatif doivent se poursuivre sous l'égide de l'Envoyé spécial, dont le rôle est central pour coordonner l'ensemble des efforts. Les discussions doivent reprendre sans préconditions.

En outre, et comme nous ne cessons de le répéter séance après séance, le respect du droit international humanitaire n'est pas négociable : il s'impose à tous. La protection des civils, y compris celle des personnels humanitaires et médicaux, ainsi que des infrastructures civiles doit être une priorité absolue. Les enfants représentaient un quart des victimes civiles en 2019, soit une augmentation par rapport à l'année précédente. Cette évolution est très préoccupante. Toutes les parties sont tenues de respecter le droit international humanitaire.

S'agissant de l'accès humanitaire, beaucoup de progrès sont encore nécessaires pour permettre un accès humanitaire sûr et sans entrave, y compris pour permettre à l'Organisation des Nations Unies d'évaluer les besoins. Il est par ailleurs en effet essentiel que l'Organisation puisse avoir accès au pétrolier *FSO SAFER*, qui représente une grave menace potentielle pour l'environnement. Une fuite de pétrole aurait un impact dramatique sur toute la région. Nous partageons également la préoccupation sur l'effondrement structurel de l'économie et ses conséquences.

La France continuera d'œuvrer sans relâche pour une solution politique au Yémen et pour permettre, plus largement, une baisse des tensions dans la région. Nos autorités sont pleinement mobilisées et engagées en ce sens.

Enfin, comme il s'agit de notre dernière séance en présence de l'Ambassadrice Karen Pierce, je souhaite à mon tour lui exprimer toutes les félicitations, la reconnaissance et la gratitude de la représentation permanente de la France. À titre personnel, je souhaite lui exprimer également mon admiration et lui dire qu'elle est une personnalité exemplaire, une diplomate modèle et une source d'inspiration. Je lui souhaite tout le meilleur et plein succès dans les nouvelles fonctions prestigieuses qui l'attendent.

M. Aougi (Niger) : Je voudrais remercier M. Martin Griffiths et M. Ramesh Rajasingham pour leurs exposés.

Le 18 février passé, Martin Griffiths tirait la sonnette d'alarme sur les conséquences d'une nouvelle escalade de la violence sur le processus de paix au Yémen et sur les progrès réalisés depuis l'année dernière (voir S/PV.8725). M. Lowcock, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, n'était pas non plus des plus optimistes, face à une situation humanitaire qui se dégrade jour après jour.

Aujourd'hui, le tableau qui vient de nous être présenté est loin d'être des plus reluisants. C'est pourquoi nous condamnons toute escalade militaire et appelons les parties à s'abstenir de toute action pouvant compromettre les progrès accomplis vers la reprise des pourparlers de paix et la mise en œuvre des différents accords pour un règlement politique du conflit.

Ma délégation soutient l'appel lancé par l'Envoyé spécial lors de sa dernière visite au Yémen pour une cessation immédiate des combats et la reprise, sans condition, des pourparlers de paix. Ces pourparlers doivent être inclusifs de toutes les couches sociales, notamment les femmes, dont nous célébrons l'excellence en ce mois de mars.

Mon pays reste préoccupé par la poursuite des violations des droits de l'homme ainsi que les violations des principes fondamentaux du droit humanitaire, dans ce pays où sévit l'une des pires crises humanitaires du monde.

Le 25 février, nous avons renouvelé notre solidarité au peuple du Yémen ainsi que notre engagement à préserver la paix et la sécurité internationales à travers l'adoption de la résolution 2511 (2020) (voir S/PV.8732). Ma délégation fonde l'espoir que cette nouvelle résolution jouera un rôle déterminant pour accélérer le processus politique et éliminer les obstacles à l'acheminement de l'aide humanitaire.

Pour conclure, ma délégation exhorte les parties au respect de leurs engagements et à créer la confiance pour renouer définitivement avec le dialogue et donner toutes les chances au processus politique, qui seul peut mener à une paix durable.

Je ne terminerai pas mes propos sans rendre hommage à l'Ambassadrice Pierce et lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions.

M. Syihab (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, et le Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires, M. Ramesh Rajasingham, pour leurs importantes mises à jour.

En dépit des immenses efforts de l'Envoyé spécial et des travailleurs humanitaires, la situation reste très préoccupante. Cette situation est d'autant plus inquiétante aujourd'hui que le monde est aux prises avec la pandémie de coronavirus, qui limite les possibilités de voyager et d'accomplir des tâches normales. J'espère à cet égard que tout le monde va bien et restera en bonne santé. En réaction aux exposés qui ont été présentés, l'Indonésie voudrait souligner trois éléments.

Premièrement, en ce qui concerne le volet politique, nous sommes particulièrement préoccupés par l'absence de progrès vers la reprise du dialogue, ainsi que par l'escalade de la violence à Mareb et Jaouf. Il est à noter que, jusqu'à présent, Mareb n'avait pas été touchée par le conflit ouvert et constituait un refuge. Nous saluons l'Envoyé spécial pour la rapidité avec laquelle il s'est rendu dans la région, démontrant ainsi le soutien de l'Organisation des Nations Unies à la population.

Malheureusement, la violence a entraîné le déplacement de milliers de personnes. Ma délégation se fait l'écho de l'appel lancé par l'Envoyé spécial en faveur de la cessation de toutes les activités militaires et du début d'une désescalade et d'un dialogue globaux, sans exclusive et responsables. Nous réitérons notre position selon laquelle l'action militaire ou la recherche d'un gain territorial ne peuvent pas régler le conflit au Yémen.

Deuxièmement, sur le plan humanitaire, il est évident que les combats actuels vont entraver les efforts humanitaires visant à assurer la sécurité des milliers de personnes déplacées. En outre, nous sommes vivement préoccupés par le fait que les hostilités pourraient ramener le Yémen au nombre élevé de victimes civiles de 2018. Nous exhortons donc les parties à respecter le droit international humanitaire à cet égard.

En ce qui concerne l'aide humanitaire, nous demandons instamment aussi l'élimination des obstacles à l'assistance. Il est en outre impératif que les houthistes autorisent l'équipe de l'Organisation à accéder au pétrolier *FSO SAFER* avant qu'il ne soit trop tard. Cet appel a été lancé dans la résolution 2511 (2020), que nous avons adoptée en février, et nous continuerons de suivre la situation.

Ma troisième série d'observations concerne la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, y compris l'Accord sur Hodeïda. Nous avons été très déçus de lire la déclaration publiée par le général Abhijit Guha le 8 mars concernant la frappe aérienne sur Salif, une frappe aérienne qui illustre la fragilité de la situation à Hodeïda. Comme nous l'avons déjà indiqué, Hodeïda est le centre de gravité du pays et y joue un rôle fondamental sur le plan humanitaire.

Les parties doivent faire tout leur possible pour mettre en œuvre l'Accord, en particulier la disposition concernant le cessez-le-feu. Nous voudrions également réitérer l'appel lancé par le général Guha aux parties pour leur demander de continuer à travailler via le Comité de coordination du redéploiement aux fins du respect du cessez-le-feu et de la poursuite de la désescalade. S'agissant de l'Accord de Stockholm, nous appelons aussi à sa mise en œuvre, notamment l'accord sur l'échange de prisonniers et le mémorandum d'accord sur Taëz.

Ma délégation voudrait à nouveau souligner qu'il faut que toutes les parties concernées engagent le dialogue avant qu'il ne soit trop tard et avant que le Yémen ne retombe dans un conflit à grande échelle et dans une tragédie humanitaire encore plus grave. Des mesures doivent être prises pour mettre en œuvre les accords et éviter d'aggraver une situation déjà précaire. Alors que nous nous préparons à célébrer le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, il est inconcevable que nous ayons à faire face à une catastrophe humanitaire qui rappelle les horreurs de la guerre mondiale.

Enfin, je voudrais saisir cette occasion pour m'associer à l'hommage rendu par d'autres à S. E. l'Ambassadrice Dame Karen Pierce pour son dévouement, son engagement constructif et sa contribution aux travaux du Conseil de sécurité. Pour l'Indonésie, ce fut un privilège que de siéger au Conseil à ses côtés, non seulement au cours de notre mandat actuel, mais aussi lors de notre mandat précédent, en 2007 et 2008. Elle nous manquera certainement et nous lui souhaitons plein succès dans sa prochaine affectation.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Je voudrais avant toute chose me joindre à mes collègues pour dire combien je suis triste moi aussi de voir notre chère Dame Karen nous quitter. Comme beaucoup d'autres orateurs l'ont dit, elle a été une grande source d'inspiration. Son approche positive et constructive de tout ce que nous faisons au Conseil a vraiment été

un enseignement très important pour nous – surtout pour nous, les nouveaux membres, les bleus. Je suis convaincu que je ne parle pas qu'en mon nom lorsque je dis que nous nous sentirons tels des orphelins quand elle sera partie. Mais par bonheur, le monde est petit, surtout lorsque les voyages reprendront et que le monde sera à nouveau connecté. C'est pourquoi non seulement j'espère, mais je suis sûr, que nos chemins vont se croiser à nouveau.

Je remercie l'Envoyé spécial Griffiths et le Sous-Secrétaire général Rajasingham pour leurs exposés.

Nous sommes très préoccupés par l'escalade actuelle dans le nord du Yémen, et par les derniers affrontements en cours dans la province de Jaouf, qui auraient déplacé 70 000 autres personnes, ajoutant aux souffrances du peuple yéménite. Malheureusement, ce sont les civils qui continuent d'être les principales victimes du conflit. Comme indiqué par l'ONU, au cours des deux premiers mois de cette année, les combats ont fait 74 morts, dont 43 enfants, et 107 blessés. Nous appelons toutes les parties au conflit à faire de la protection des civils une priorité et à respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme.

Nous sommes alarmés aussi par les dernières violations du cessez-le-feu dans la province de Hodeïda. Nous exhortons toutes les parties à s'abstenir de saper le cessez-le-feu de Hodeïda, et rappelons l'importance de mettre en œuvre l'Accord de Stockholm. Nous appelons toutes les parties à cesser immédiatement les hostilités et à lancer un processus de désescalade sans conditions. Comme cela a été réitéré tant de fois auparavant, il n'y a pas de solution militaire au conflit. Seul un compromis politique qui soit inclusif, global et négocié par l'ONU peut conduire à une solution durable. Malgré les difficultés, nous encourageons les parties à rompre le cycle de la violence et à revenir à la mise en œuvre des accords et des mesures de confiance existants. Nous engageons aussi toutes les parties prenantes internationales à appuyer les efforts que déploie l'Envoyé spécial pour relancer les pourparlers politiques.

Comme indiqué lors des précédentes séances d'information, la situation humanitaire au Yémen se détériore. Outre le manque de nourriture et de matériel médical, des informations inquiétantes font également état d'une éventuelle épidémie de choléra. À cet égard, nous nous félicitons de la disposition du Royaume d'Arabie saoudite à organiser le 2 avril à Riyad un événement d'annonces de contributions de haut niveau pour le Yémen.

Malheureusement, l'acheminement de l'aide humanitaire continue d'être entravé, en particulier dans le nord du Yémen, ce que rien ne saurait excuser. Nous rappelons à toutes les parties l'obligation qui leur incombe d'autoriser un accès humanitaire sûr et sans restriction et de respecter les principes humanitaires.

Nous demandons encore une fois aux houthistes d'autoriser les fonctionnaires de l'ONU à accéder sans délai au pétrolier *FSO SAFER*, afin de prévenir une catastrophe environnementale. Nous exhortons également les houthistes à autoriser l'accès aux représentants du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Enfin, nous remercions les membres du Conseil de sécurité qui ont appuyé la résolution 2511 (2020), qui proroge le régime de sanctions imposé au Yémen et traite plusieurs questions pertinentes soulevées dans le dernier rapport final du Groupe d'experts (S/2020/70).

M. Mabhongo (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous tenons à remercier Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et Ramesh Rajasingham, Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires et Coordonnateur adjoint par intérim des secours d'urgence, pour leurs exposés de ce matin.

L'Afrique du Sud reste résolue à appuyer l'Envoyé spécial dans son travail et dans ses efforts inlassables visant à trouver une solution pacifique à la situation au Yémen. Nous voudrions dire notre préoccupation face à la situation humanitaire persistante et désastreuse, ainsi que notre consternation face à la récente escalade des hostilités, qui entrave le progrès vers une solution politique. Nous restons préoccupés par les derniers affrontements, qui surviennent après une accalmie relative de plusieurs mois, due en particulier au fait que les parties avaient manifesté un vif intérêt pour la désescalade. Il faudrait que toutes les parties observent une cessation des hostilités à l'échelle du pays et qu'elles reprennent le processus de négociation afin d'œuvrer à une solution politique globale et durable pour le Yémen.

Nous sommes particulièrement préoccupés par l'impact de cette crise sur la population civile, du fait en particulier que les pertes dues au conflit aient atteint un pic dans des endroits tels que les provinces de Hazm, Mareb et Jaouf. La guerre au Yémen touche de façon disproportionnée les femmes et les filles yéménites, qui sont exposées à un risque accru de violence, d'exploitation et d'abus. Plus de 3,25 millions de femmes au Yémen sont exposées à des risques accrus pour leur

santé et leur protection. L'Afrique du Sud salue les efforts que déploient l'Envoyé spécial et ONU-Femmes pour promouvoir l'inclusion des femmes dans le processus de paix grâce à des initiatives telles que le Pacte des femmes yéménites pour la paix et la sécurité.

Nous réitérons notre appel en faveur d'une pleine mise en œuvre de l'Accord de Riyad et de l'Accord de Stockholm de décembre 2018. Nous appelons toutes les parties au conflit à autoriser un acheminement libre, régulier et sans entrave des vivres et d'autres aides humanitaires, et à s'abstenir d'actions qui empêcheraient les civils de jouir de leurs droits à l'alimentation et à des services de santé de base. À cet égard, nous rappelons aux parties au conflit que toutes les mesures nécessaires doivent être prises aux fins du respect des Conventions de Genève. Nous soulignons également que la seule solution durable au conflit au Yémen est un règlement politique négocié et piloté par le Yémen, qui soit inclusif et équitable et qui place les intérêts et le bien-être de tous les citoyens du Yémen au-dessus de tout.

Pour terminer, je voudrais, à l'instar d'autres délégations, saisir cette occasion pour, au nom de la délégation sud-africaine, féliciter Karen de sa nouvelle nomination et lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions à Washington. Son amitié et son activisme nous manqueront, non seulement au Conseil de sécurité, mais aussi à l'ONU dans son ensemble, s'agissant d'un large éventail de questions.

M. Dang (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Martin Griffiths et le Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires, Ramesh Rajasingham, de leurs exposés fort utiles.

Le Viet Nam suit de près la situation au Yémen. Nous sommes profondément préoccupés par la récente escalade militaire dans la province de Jaou, qui a coûté la vie à des dizaines de civils et déplacé des dizaines de milliers de personnes. Nous avons été alarmés par le rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) sur la situation humanitaire qui règne dans le pays depuis le début de cette année, avec 24 millions de personnes nécessitant une assistance, dont environ 14,3 millions ayant des besoins criants. La nouvelle vague d'hostilités dans le nord du Yémen a aggravé la crise humanitaire. En outre, cette escalade sape l'espoir du peuple yéménite de voir s'instaurer la réconciliation nationale et la paix. Nous partageons les préoccupations de l'Envoyé spécial, qui ont vu le jour au cours de sa récente visite dans la province de Mareb,

quant au risque potentiel que le Yémen retombe dans un conflit de grande ampleur.

La recherche d'une solution militaire au Yémen ne fera que prolonger les souffrances de la population et affaiblir davantage l'ensemble du pays pour de nombreuses années. Il n'y a pas de solution militaire à ce conflit.

Dans cet esprit, je voudrais suggérer les points suivants à la présente séance.

Premièrement, toutes les parties impliquées dans le conflit doivent immédiatement cesser leurs agissements militaires et revenir au processus de désescalade en vue d'un cessez-le-feu inconditionnel et durable. Nous nous associons aux autres délégations pour appeler les parties concernées à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre tous les aspects de l'Accord de Stockholm et de l'Accord de Riyad, et nous réaffirmons que seule une solution globale et négociée avec la médiation de l'ONU peut apporter une paix durable au Yémen.

Deuxièmement, les parties au conflit, en particulier les houthistes, doivent immédiatement prendre les mesures qui s'imposent pour protéger les civils et faciliter davantage l'action humanitaire de l'ONU et de ses partenaires compétents en la matière, afin que l'aide internationale puisse parvenir en temps voulu au peuple yéménite dans le besoin. Nous sommes reconnaissants à l'ONU, à l'Organisation mondiale de la Santé et aux pays de la région pour leur collaboration au lancement du pont aérien médical, et nous attendons avec impatience une exploitation plus régulière de ces vols. Nous nous félicitons de l'engagement humanitaire de l'OCHA au Yémen, dans un contexte de préoccupations concernant les entraves aux opérations humanitaires. À cet égard, nous demandons instamment à toutes les parties concernées de faciliter l'inspection et l'entretien du pétrolier *FSO SAFER*, conformément à la résolution 2511 (2020), afin d'éviter d'éventuelles conséquences graves.

Troisièmement, l'ONU et les pays de la région doivent continuer d'encourager les parties yéménites à engager un dialogue constructif. À cet égard, nous saluons l'organisation de la réunion consultative de l'Envoyé spécial Martin Griffiths et des acteurs publics et politiques yéménites à Amman, en Jordanie, il y a deux semaines. Nous appuyons pleinement l'action menée par la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) et par le Comité de coordination du redéploiement, et nous appelons toutes les parties yéménites à coopérer davantage avec

la MINUAAH afin que cette dernière puisse s'acquitter efficacement de son mandat.

Enfin, je voudrais m'associer aux autres membres du Conseil pour exprimer notre gratitude à l'Ambassadrice Karen Pierce pour son excellente contribution aux travaux du Conseil. Son dévouement et son engagement constructif sont un véritable exemple pour les nouveaux membres comme nous. En tant que Représentant permanent du Viet Nam, je la remercie de sa coopération et de l'appui sans faille qu'elle a apporté au Viet Nam et à moi-même jusqu'à présent, et je lui souhaite plein succès dans sa prochaine mission à Washington.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Je voudrais remercier Martin Griffiths et Ramesh Rajasingham pour leurs exposés.

La Belgique partage la grave préoccupation qui a été exprimée par toutes les délégations avant moi quant à l'escalade de la violence au Yémen ces derniers temps. Plus que jamais, le processus politique doit reprendre. Toute désescalade de la violence restera fragile si elle n'est pas consolidée par un processus politique. Les pourparlers entre l'Arabie saoudite et les houthistes constituent une bonne base, mais, à un moment donné, le Gouvernement du Yémen devra être impliqué dans les pourparlers, et le processus devra être dirigé par les Nations Unies.

Les prochaines étapes dans le processus politique doivent être entamées dans les meilleurs délais, sous les auspices des Nations Unies. Ce processus devra être inclusif, avec la participation significative des femmes et des jeunes, reflétant la diversité ethnique, géographique, sociale et politique de la population du Yémen.

Par ailleurs, comme nous l'avons entendu, l'environnement opérationnel des acteurs humanitaires au Yémen, en particulier dans le nord, continue à être extrêmement difficile. Toutes les restrictions, obstructions et interférences violant les principes humanitaires doivent être supprimées. Nous continuons en particulier à exiger des houthistes qu'ils donnent enfin accès au pétrolier FSO SAFER afin de permettre l'évaluation de la situation et éviter toute catastrophe écologique.

Enfin, toutes les parties doivent respecter les obligations que leur imposent le droit international humanitaire et, le cas échéant, le droit international des droits de l'homme.

(l'orateur poursuit en anglais)

Je voudrais enfin m'associer aux allocutions d'adieu adressées à notre chère Karen. Oui, en effet, elle nous manquera. Ce fut à la fois un privilège et un plaisir de travailler avec elle autour de cette table, et, à l'instar de mes collègues, je voudrais lui souhaiter beaucoup de succès à Washington.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

La Chine remercie l'Envoyé spécial Griffiths et le Sous-Secrétaire général par intérim aux affaires humanitaires, Ramesh Rajasingham, de leurs exposés. La Chine salue leurs efforts dynamiques pour mettre fin au conflit au Yémen et pour améliorer la situation humanitaire dans le pays.

Il y a récemment eu dans de nombreuses régions du Yémen, une escalade des opérations militaires, qui a nui aux efforts de médiation de l'ONU et du dialogue politique entre toutes les parties et a fait l'objet d'une grande attention. Dans ces circonstances, il est impératif que toutes les parties yéménites renforcent leur volonté politique et concluent un accord de cessez-le-feu dès que possible afin de créer les conditions propices à la reprise de négociations politiques globales.

Le seul moyen de mettre fin au conflit au Yémen, c'est de lancer un processus politique global et inclusif mené par l'ONU. La souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du Yémen doivent être sauvegardées grâce aux efforts conjoints déployés par toutes les parties au conflit au Yémen. L'Accord de Stockholm et l'Accord de Riyad sont les résultats politiques de négociations ardues entre les parties et doivent donc être mis en œuvre efficacement. Les signataires doivent honorer leurs engagements politiques, les pays de la région doivent intensifier leurs efforts de médiation, et l'ONU doit également continuer de jouer un rôle constructif à cet égard.

Nous espérons qu'un échange de prisonniers à grande échelle pourra avoir lieu dès que possible afin de renforcer la confiance mutuelle entre les parties.

La Chine a toujours maintenu la communication avec toutes les parties yéménites et continuera de déployer des efforts diplomatiques pour contribuer à aplanir les divergences et à élargir le consensus entre les parties.

La Chine est également préoccupée par la situation humanitaire au Yémen. Le peuple yéménite est

confronté à de multiples difficultés, notamment la menace de la violence, les graves pénuries de nourriture et de produits de base, des services médicaux gravement insuffisants et des catastrophes naturelles. Certains problèmes humanitaires sont directement attribuables au conflit armé, et il faut donc y remédier grâce à l'aide humanitaire et aux efforts politiques, tandis que d'autres sont le résultat de l'instabilité économique, de la dégradation des infrastructures et de l'insuffisance des capacités de développement. Il convient d'accorder une attention accrue à ces problèmes et de prendre dès que possible des mesures socioéconomiques à long terme pour y remédier.

Toutes les parties au Yémen doivent coopérer pleinement avec les opérations de secours humanitaire et les organismes compétents des Nations Unies en vue de garantir l'accès humanitaire. Nous espérons également que les organismes humanitaires des Nations Unies suivront de près la situation sur le terrain au Yémen, notamment la propagation du COVID-19, et qu'ils apporteront tout leur appui et toute leur assistance au peuple yéménite.

La Chine appuie les efforts déployés par le Gouvernement yéménite pour atténuer la crise humanitaire et a fourni une aide alimentaire d'urgence, du matériel médical et d'autres formes d'assistance au peuple yéménite par des voies bilatérales et multilatérales. Nous avons signé un accord de coopération économique et technique avec le Gouvernement yéménite, et nous continuerons d'apporter une assistance concrète au peuple yéménite et de faire des efforts constructifs pour que le Yémen puisse s'engager sur la voie de la paix et du développement.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

La représentante du Royaume-Uni a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

(l'orateur poursuit en anglais)

Je crois comprendre qu'elle souhaite profiter de cette occasion pour répondre aux aimables paroles prononcées par les membres du Conseil.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) *(parle en anglais)* : Je ne prendrai pas beaucoup de temps aux membres du Conseil. Je m'excuse auprès de M. Griffiths et de M. Rajasingham, étant donné que cette question a détourné l'attention de leurs exposés.

Je tiens à remercier tous les membres de leurs paroles extrêmement aimables, ainsi que pour l'amitié

et la coopération qu'eux et toutes leurs missions m'ont témoignées pendant mon mandat au Conseil. J'ai eu une grande chance d'avoir pu servir à l'ONU. Je suis très fière de faire partie de la famille des Nations Unies. Je ne saurais mieux l'exprimer que le Ministre des affaires étrangères de mon pays qui dit que l'ONU est une force au service du bien. Je pense que nous devons nous en souvenir chaque jour dans le cadre de notre travail. Je remercie infiniment tout le monde.

Le Président *(parle en anglais)* : Je suis convaincu que tous les membres souhaitent à M^{me} Pierce plein succès dans ses nouvelles fonctions. Je suis sûr que nous aurons de nombreuses occasions de nous revoir, sur son invitation et celle de M^{me} Craft. Je remercie à nouveau l'Ambassadrice Pierce.

(l'orateur poursuit en chinois)

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) *(parle en arabe)* : Tout d'abord, je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je vous souhaite, à vous et à votre délégation amie, plein succès.

Alors que l'Ambassadrice Pierce s'apprête à nous quitter, je voudrais la féliciter pour sa nomination à un nouveau poste. Nous la remercions pour tout son travail et sa coopération et nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Les milices houthistes continuent d'entraver les efforts déployés par l'ONU pour rétablir la paix, notamment en refusant d'honorer les obligations qui leur incombent en vertu de l'Accord de Stockholm, qui a été conclu sous l'égide de l'Organisation. Le Gouvernement yéménite a signé l'Accord de Stockholm de bonne foi en vue de mettre fin aux souffrances du peuple yéménite et dans le cadre des mesures de confiance visant à trouver une solution politique globale à la crise au Yémen. En outre, la récente escalade militaire sur plusieurs fronts, en particulier les opérations militaires à Jauf, qui ont entraîné le déplacement de civils, montre clairement que les milices houthistes n'ont jamais véritablement eu l'intention de rétablir la paix et qu'elles ont été indifférentes aux souffrances du peuple yéménite, au cours des cinq années qui se sont écoulées depuis le début de cette guerre futile.

Les milices houthistes ont bombardé à maintes reprises les civils à Mareb, à Jauf, à Nehm, à Taëz, dans

les zones de la côte ouest, à Dalea et à Beïda. Depuis plus d'un an, ils ont pris pour cible les hôpitaux et les camps de réfugiés et aggravé la situation tout en refusant d'appliquer l'Accord sur Hodeïda. Ils imposent des restrictions aux déplacements de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, entravent les travaux du Président et des membres du Comité de coordination du redéploiement et prennent pour cible les postes d'observation conjoints. Hier, un officier gouvernemental, le colonel Muhammad Sharaf Al-Sulaihi, a été pris pour cible alors qu'il se trouvait à l'un des postes d'observation à Hodeïda dans le cadre de ses fonctions. Il est toujours dans un état très critique.

En conséquence, le Gouvernement yéménite a suspendu la participation de l'équipe gouvernementale aux travaux du Comité de coordination du redéploiement, et ce sont les milices houthistes qui sont responsables de cette situation. Leurs actes prouvent qu'elles n'écouteront pas la voix de la raison et ne choisiront pas la paix. Le Gouvernement yéménite appelle le Conseil de sécurité et la communauté internationale à assumer leurs responsabilités et à contraindre les milices houthistes à appliquer les accords conclus, à cesser les opérations militaires agressives qui ont entraîné une augmentation des souffrances humanitaires dans toutes leurs manifestations, et à mettre fin aux meurtres, aux destructions, aux blocus et aux violations flagrantes perpétrés au mépris total des efforts déployés par l'ONU, le Conseil de sécurité et la communauté internationale.

Aucune négociation politique ne peut être couronnée de succès si les accords de paix conclus précédemment ne sont pas mis en œuvre, si l'escalade militaire et la guerre économique se poursuivent, si des mesures coercitives sont prises contre les travailleurs humanitaires ou si l'aide humanitaire est pillée et détournée au détriment de ceux qui en ont le plus besoin. Ce que le peuple yéménite souhaite, c'est de mettre fin à ce conflit et d'instaurer une paix durable au Yémen, sur la base des textes de référence adoptés d'un commun accord, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les textes issus de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015). Toute tentative de contourner ces textes de référence ou de fermer les yeux sur les causes profondes de la crise ne fera que prolonger le conflit et briser l'espoir des Yéménites de bâtir un nouveau Yémen fédéral qui repose sur les valeurs de justice, d'égalité et de primauté du droit et sur la répartition équitable du pouvoir et des richesses, tout en corrigeant tous les torts du passé.

Une fois de plus, le Gouvernement yéménite rejette et condamne de l'ingérence de l'Iran dans les affaires yéménites. L'Iran continue de fournir aux milices houthistes un soutien militaire et des armes, les encourageant à entraver et à saper les efforts de l'ONU visant à mettre un terme à la guerre, à la violence et au terrorisme. Les agissements de l'Iran visent non seulement le Royaume d'Arabie saoudite, mais ils constituent également une grave menace pour les pays de la région et pour la sécurité internationale et régionale. La communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent faire pression sur l'Iran pour qu'il cesse ses ingérences dans les affaires du Yémen.

Sous la houlette du Président de la République, S. E. M. Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, le Gouvernement yéménite déploie des efforts considérables pour mettre en œuvre l'Accord de Riyad, dans l'intérêt de l'État, du peuple yéménite et de tous les acteurs politiques. Il s'agit également d'une étape importante vers l'unification de toutes les forces et de tous les efforts au sein de l'État et sous sa juridiction, pour mettre fin au coup d'État et faire avorter le projet de l'Iran et des houthistes au Yémen et dans la région. Nous apprécions à leur juste valeur les efforts déployés par nos frères du Royaume d'Arabie Saoudite, qui ont parrainé l'Accord de Riyad, afin d'en assurer la mise en œuvre.

Le Gouvernement yéménite ne ménage aucun effort pour mettre fin aux souffrances de son peuple. Nous avons mis en place des plans à plusieurs niveaux et échelonnés dans le temps, notamment la revitalisation des institutions publiques, l'amélioration du recouvrement des recettes fiscales et douanières, la reprise des exportations de pétrole, qui avaient cessé depuis plus de quatre ans, ainsi que la réactivation de nos secteurs financier et économique, ainsi que ceux des services et de la supervision, ce qui nous a permis de réaliser certains progrès dans le redressement du pays.

La décision d'empêcher la circulation de nouveaux billets de banque en monnaie nationale constitue une continuation de la guerre économique, qui cible les moyens de subsistance des citoyens et nuit à l'économie nationale en créant un vaste marché pour la spéculation en devises fortes et en exacerbant la crise humanitaire. Cette décision irresponsable a privé de leurs salaires plus de 120 000 fonctionnaires et retraités vivant dans les zones contrôlées par les milices, les transferts de fonds n'ayant pas pu être effectués. Le Gouvernement yéménite a adopté toute une série de politiques financières et économiques pour remédier aux conséquences de cette décision, mais nous avons besoin de l'appui de nos frères

et sœurs de la communauté internationale, car sans le maintien de leur aide et de leur assistance, la situation pourrait se détériorer à nouveau, surtout en l'absence d'une reprise de l'économie nationale.

Les milices houthistes continuent d'entraver l'action humanitaire, pillant l'aide d'urgence sur laquelle elles imposent des taxes. Ces agissements créent un dangereux précédent qui viole tous les principes de l'action et de l'aide humanitaires et menace de retarder l'acheminement de l'aide dont ont besoin des millions de Yéménites. Les milices continuent leurs tueries, s'attaquent aux zones résidentielles et aux lieux de culte, utilisent des enfants dans leur guerre absurde et arrêtent et agressent sexuellement des femmes. Tous ces actes menacent gravement la société yéménite et violent le droit international et les normes sociales acceptées.

Le Gouvernement yéménite dénonce les condamnations à mort prononcées par les milices houthistes contre 35 membres de la Chambre des représentants et la confiscation de leurs biens immobiliers et autres actifs au Yémen et à l'étranger. Ces décisions sont nulles et non avenues. Ce n'est pas la première fois que les milices rendent de tels jugements contre des opposants politiques et d'autres pour financer leur effort de guerre. Nous

appelons le Conseil et la communauté internationale à condamner de telles pratiques et à faire pression sur les milices pour qu'elles révoquent ces peines.

Enfin, nous sommes venus à plusieurs reprises devant le Conseil pour évoquer la question du pétrolier *FSO SAFER*, amarré au large du port de Ras Issa, qui est contrôlé par les milices houthistes. Nous avons appelé à faire pression sur les milices pour qu'une équipe technique de l'ONU puisse accéder au pétrolier et en assurer la maintenance afin d'éviter la catastrophe environnementale qui résulterait du déversement de plus d'un million de barils de pétrole brut dans la mer Rouge. Hier, les représentants permanents de plusieurs États riverains de la mer Rouge ont adressé au Président du Conseil de sécurité et au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies une lettre dans laquelle ils soulignent les risques potentiels d'une telle catastrophe environnementale.

Le Président (*parle en chinois*) : Il n'y a plus d'autres orateurs inscrits sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 5.